Croix

Pays de Lamastre

Attribution : Croix devant l'église (Office de Tourisme du Pays de Lamastre)

L'emblématique croix trône majestueusement en face de l'église du village, témoignage de notre patrimoine, inscrite au prestigieux registre des Monuments Historiques depuis 1927.

Infos pratiques

Catégorie : Patrimoine culturel

Toutes les informations pratiques

Informations pratiques

Ouverture:
Toute l'année tous les jours.

Tarifs:
Accès libre.

Fiche mise à jour par Office de Tourisme du Pays de Lamastre le 01/07/2026

Contact

Eglise
07270 Le Crestet
Tél. 04 75 06 20 80
le-crestet-ardeche@wanadoo.fr